



L'action doit se poursuivre dans l'entreprise !

Ne rien lâcher, rester mobilisés, se syndiquer, pour gagner !

Toujours plus de salariés syndiqués, ça change tout dans le rapport de forces.

Avec une CGT forte, fini le Code du Travail bafoué, les attaques sur les salaires et les qualifications, les emplois sacrifiés à l'aide de subventions, les modes de management qui brisent les groupes de travail, les individus...

Une CGT du XXI^e siècle, c'est la garantie que le progrès se conjugue avec social pour l'ensemble de la population, du plus jeune au plus âgé.

Venez en discuter avec vos collègues de travail. Venez prendre toute votre place dans la CGT.

Bulletin d'adhésion

Je souhaite

- prendre contact
- me syndiquer

Nom

Prénom

Adresse

.....

Tél.

Entreprise

email

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil cedex
Fax : 01.55.82.86.53
mail : vie.syndicale@ftm-cgt.fr

Après 14 actions nationales contre la Loi Travail et malgré les modifications apportées grâce aux salariés en lutte qui ont permis une amélioration du texte, maintenant, c'est surtout dans notre entreprise que nous allons nous opposer à la remise en cause des conquises.

Au niveau local, nous devons poursuivre les actions revendicatives pour maintenir la pression contre le gouvernement et le patronat.

C'est aussi sur le terrain juridique que notre organisation syndicale va continuer à contester cette Loi, puisque, comme cela a été précisé par l'OIT, ce gouvernement n'a pas respecté les accords signés par la France au niveau mondial !

Oui, dans cette lutte exemplaire, la CGT vous a informés, vous a appelés à faire grève et à manifester contre un recul historique des droits des salariés.

Face à la vague de mécontentement de la population, ce gouvernement a décidé de passer en force avec le 49.3 ! Niant ainsi la représentation politique des élus du peuple !

Maintenant le rapport de force va compter au sein de chaque établissement, de chaque entreprise car les négociations se feront à ce niveau !

En effet l'UIMM veut remettre à plat l'ensemble des droits contenus dans les conventions collectives applicables à tous les salariés de la branche.

Son objectif est de négocier un socle commun à tous qui contiendrait très peu de chose car il veut en exclure, par exemple : la prime d'ancienneté, le 13^{ème} mois, les primes de panier et d'horaires de nuit.

La solidarité est nécessaire mais l'action de tous les salariés est indispensable pour gagner !

Ces éléments seraient négociés dans les entreprises ! ... quand on sait l'état du syndicalisme en France où 90% d'entreprises n'ont pas de syndicats, on peut s'en alarmer.

Mais ce n'est pas tout : l'UIMM veut également casser le statut cadre et par conséquent les droits afférents et la Convention Collective nationale de ces catégories.

Les employeurs de la métallurgie s'attaquent également aux grilles des salaires avec comme objectif :

- La suppression des seuils d'accueils en fonction des diplômes,
- La fin des évolutions de carrière automatique,
- Un système de classifications basé sur le poste assumé.

On le voit, l'attaque est d'ampleur. Dans le même temps la CGT propose au contraire le renforcement des droits en étendant les avantages du statut cadre à l'ensemble des salariés de la branche et en proposant un réel droit à la déconnexion pour mieux encadrer le temps de travail des Ingénieurs, Cadres et Techniciens. Un tel droit améliorerait la qualité de vie au travail et le maintien voire le développement de l'emploi dans la branche.

Et oui, **une CGT forte** restera le meilleur rempart à la volonté du patronat de remettre en cause les accords RTT, entre autres !

Plus vous serez nombreux à rejoindre la CGT, de l'ouvrier, à l'ingénieur et cadre, plus les directions et les autres organisations syndicales qui ont défendu la loi Travail seront en difficulté pour imposer de nouveaux reculs !